

Ville de Thiers

Hôtel de Ville
1, rue François Mitterrand
CS 60201
63300 Thiers Cedex

Tél. 04 73 80 88 80
contact@thiers.fr
www.ville-thiers.fr

ARRÊTÉ DU MAIRE

N° 2025/678

ARRÊTÉ DU MAIRE DE THIERS

Objet : Occupation du domaine public

Le Maire de Thiers,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-1 à L 2212-2, L 2213-2 et L 2213-6,

Vu le Code de la route, en particulier l'article R 417-10,

Vu le Code pénal en particulier l'article R 610-5,

Vu la demande formulée par Monsieur Stéphane GONCALVES 10 Route du Tremblant 63550 SAINT REMY SUR DUROLLE, pétitionnaire, relative à l'installation de son commerce ambulant sous l'enseigne «Amore & Nounou Foccacia » sur des voies à Thiers.

Considérant qu'il convient d'autoriser l'occupation du domaine public.

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er} : L'article n° 1 de l'arrêté municipal n° 2025-572 est modifié comme suit :

Le pétitionnaire est autorisé à occuper le domaine public pour l'installation d'un véhicule mobile (3 mètres linéaires) selon les dispositions suivantes :

- Parking du stade Antonin Chastel : le mardi de 11h30 à 14h15 et de 18h00 à 20h30 – le mercredi de 18h00 à 20h30.
- Place Antonin Chastel : le mercredi de 11h30 à 14h15.

ARTICLE 2 : Le reste de l'arrêté précité reste sans changement.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera inscrit au Registre des arrêtés municipaux.

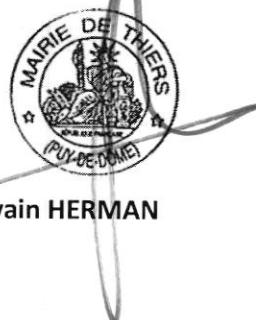
ARTICLE 4 : Monsieur le Commandant de la Communauté de brigades de Thiers, Monsieur le Maire et Monsieur Stéphane GONCALVES sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

ARTICLE 5 : Délais et voies de recours :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand – 6 Cours Sablon – CS 90129 – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 1. Courriel : greffe.ta-clermont-ferrand@juradm.fr dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou sa publication.

Il peut faire l'objet d'un recours gracieux en saisissant Monsieur le Maire de la Ville de Thiers – 1 Rue François Mitterrand CS 63201 63300 THIERS Cedex. Courriel : contact@thiers.fr dans les deux mois suivant sa notification ou sa publication.

Fait à Thiers, le 10 Novembre 2025
L'Adjoint Délégué à la Sécurité,



Sylvain HERMAN

